

PROGRAMME INITIALE ACTEUR PRAP IBC

« Prévention des Risques liés à l'Activité Physique – Industrie, BTP, Commerce et activités de bureau »
Référentiel du dispositif PRAP- V9 -01/2021 INRS

- ⊕ Formation de 2 jours - 14h00
- ⊕ Formation action
- ⊕ 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
- ⊕ Formation en présentiel
- ⊕ Accessibilités aux personnes en situation de handicap cf. aux conditions de certification du référentiel du dispositif PRAP- V9 -01/2021 INRS

4.2.3 La certification des compétences

Seuls les candidats qui ont suivi la totalité de la formation et qui ont satisfait à l'épreuve certificative (IBC) ou aux épreuves certificatives (2S) peuvent prétendre à l'obtention du **certificat d'acteur prap** (voir annexe §5.2.3).

Prix de la formation :

- ⊕ Intra : 1600 euros TTC/groupe de 1 à 10 personnes
- ⊕ Inter* : 250 euros TTC/par personne

Attention : *pour les formations inter-entreprises, si le nombre de candidats inscrits est inférieur à 8, 10 jours avant l'ouverture de la formation, nous serons dans l'obligation de reporter les dates ou d'annuler la formation.

Niveau requis/Public visé :

- ⊕ Prérequis : aucun
- ⊕ Public visé : Cette formation s'adresse principalement aux salariés qui ont dans leur travail une part importante d'activité physique : manutention manuelle, port de charges, travaux ou gestes répétitifs, postures de travail prolongées, utilisation d'engins ou d'outils exposant à des chocs ou des vibrations, ce qui peut nuire à leur santé (lombalgie, affections ou lésions articulaires...) ou entraîner des efforts inutiles ou excessifs. Elle est ouverte à tout salarié concerné par la prévention des risques liés à l'activité physique. **IBC (industrie, BTP, commerce et activités de bureau).**

Nombre de participants :

- ⊕ Minimum 1
- ⊕ Maximum 10

Objectifs de la formation :

- ⊕ Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement ;

CGB Formations Céline GIRME

Siège social : 15 rue de Malaga – 66000 PERPIGNAN

Centre de formation : Bureau n°2 - Espace Entreprises Méditerranée - Rue Edouard Belin - 66600 RIVESALTES - 06 70 66 80 94 –

cgbformations@gmail.com

SIRET N° 890 046 204 00016 – APE 8559B - Enregistré par la DREETS sous le N° 76 66 02584 66, « cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat »

Habilitation INRS : 1518514/2022/SST-01/O/08

- Observer et analyser sa situation de travail afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues ;
- Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention

Les moyens pédagogiques :

- 1 caisse avec poignée
- 1 caisse sans poignées
- Tout autre objet correspondant à l'activité de l'entreprise et les aides techniques associées.
- Ordinateur
- Vidéoprojecteur
- Colonne vertébrale...

Méthodes pédagogiques :

- Exposé interactif
- Exposé participatif
- Jeux de rôle
- Étude de cas
- Mises en situation professionnelles

Les évaluations formatives :

- QCM
- Mise en situation
- Interrogation orale

L'épreuve certificatives :

Pour pouvoir participer aux épreuves certificatives il faut avoir participer à l'intégralité de la formation.

Épreuve :

Le formateur devra construire un scénario d'une situation de travail présentant un ou des risque(s) que le stagiaire devra observer et analyser. Ce scénario s'accompagnera d'images ou d'une vidéo suffisamment représentative d'une situation de travail en lien avec son secteur d'activité professionnelle et permettant de répondre à l'ensemble des indicateurs.

- Il sera remis aux stagiaires avec la grille vierge IBC au format A3. Ceux-ci disposeront de 40 minutes et réaliseront le travail individuellement.
- Les candidats en difficulté à l'écrit pourront réaliser l'épreuve oralement. Dans cette hypothèse, le formateur écrira en travers de la grille « réalisée à l'oral ».
- Il évaluera les diverses prestations des stagiaires en s'appuyant sur le corrigé type du scénario proposé qu'il aura rédigé au préalable. Les participants conserveront le scénario ainsi que le corrigé.

Pour conservés son certificat au-delà des 24 mois l'acteur PRAP IBC devra participer à une formation MAC d'une durée de 1 jour.

Compétences du formateur :

- Formateur PRAP 2S ou IBC « à jour » certifié par l'INRS.

CGB Formations Céline GIRME

Siège social : 15 rue de Malaga – 66000 PERPIGNAN

Centre de formation : Bureau n°2 - Espace Entreprises Méditerranée - Rue Edouard Belin - 66600 RIVESALTES - 06 70 66 80 94 –

cgbformations@gmail.com

SIRET N° 890 046 204 00016 – APE 8559B - Enregistré par la DREETS sous le N° 76 66 02584 66, « cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat »
Habilitation INRS : 1518514/2022/SST-01/O/08

Documents fournis :

- ⊕ Attestation de fin de formation
- ⊕ Certificat d'acteur PRAP IBC d'une durée de validité de 24 mois.

Programme de formation :

Jour 1	
Première demie journée (Pause de 10 min)	Deuxième demi-journée (Pause de 10 min)
<p>Ouverture de la formation</p> <p>Partie Prévention</p> <ul style="list-style-type: none"> - Repérer les différents enjeux pour l'entreprise - Comprendre l'intérêt de la démarche de prévention - Situer les différents acteurs de la prévention et leurs rôles - Comprendre le mécanisme d'apparition du dommage - Reconnaître les principaux risques de son métier et les effets induits - Repérer dans son métier les situations de travail susceptibles de nuire à sa santé. 	<p>Partie Prévention (Suite)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaitre le fonctionnement du corps humain - Repérer les limites du fonctionnement du corps humain - Identifier et caractériser les différentes atteintes à la santé. - Connaître et appliquer les PSPEE à l'ensemble de ses situations de travail - Connaitre et utiliser les différents équipements mécaniques et aides à la manutention.
Jour 2	
Troisième demie journée (Pause de 10 min)	Quatrième demie journée (Pause de 10 min)
<ul style="list-style-type: none"> - Observer et décrire son activité de travail en prenant en compte sa complexité - Identifier et caractériser les risques potentiels liés à l'activité physique - Analyser les différentes causes d'exposition à ces risques potentiels - A partir des causes identifiées au cours de son analyse - En agissant sur l'ensemble des déterminants de sa situation de travail - En prenant en compte les principes généraux de prévention. - Identifier les personnes concernées - Utiliser les modes de communication et de remontée d'information en vigueur dans l'entreprise ou l'établissement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Réactivation mémoire DC1, DC2, DC3 - Comprendre l'épreuve certificative - Epreuve certificative - Correction épreuve certificative - Bilan de la formation <p style="text-align: center;">FIN</p>

CGB Formations Céline GIRME

Siège social : 15 rue de Malaga – 66000 PERPIGNAN

Centre de formation : Bureau n°2 - Espace Entreprises Méditerranée - Rue Edouard Belin - 66600 RIVESALTES - 06 70 66 80 94 –

cgbformations@gmail.com

SIRET N° 890 046 204 00016 – APE 8559B - Enregistré par la DREETS sous le N° 76 66 02584 66, « cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat »

Habilitation INRS : 1518514/2022/SST-01/O/08



Nous sommes conscients que chaque personne est unique et que vos besoins peuvent varier. C'est pourquoi nous vous proposons un entretien personnalisé avant ou dès le début de votre parcours. Lors de cet échange, nous pourrons discuter ensemble des conditions de certification des formations certifiantes de l'INRS, ainsi que des aménagements qui pourraient vous être utiles pour suivre votre formation dans les meilleures conditions. Par exemple, nous pouvons envisager des adaptations de supports de cours (par exemple, en FALC), des ajustements d'horaires, ou encore la mise à disposition d'outils spécifiques.

N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins, nous sommes à votre écoute.

Contact : Girme Céline 06.70.66.80.94

CGB Formations Céline GIRME

Siège social : 15 rue de Malaga – 66000 PERPIGNAN

Centre de formation : Bureau n°2 - Espace Entreprises Méditerranée - Rue Edouard Belin - 66600 RIVESALTES - 06 70 66 80 94 –
cgbformations@gmail.com

SIRET N° 890 046 204 00016 – APE 8559B - Enregistré par la DREETS sous le N° 76 66 02584 66, « cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat »
Habilitation INRS : 1518514/2022/SST-01/O/08